

canal 11

Les Prôut

EN CONCERT

SAMEDI 23 AVRIL
à 20H00 Espace A. COLAS



Bienvenue à

- **Alizée** de Elodie et François DECRAMER
- **Alyson** de Betty et Joseph BARAS
- **Ilyanna** de Jessica CARETTE et Florian DECLUNDER
- **Maëlys** de Kelly DETURCK et Rémi VANNOBEL
- **Térence** de Séverine et Benoît D'HEEGER
- **Timothé** de Sophie LECOUTRE et Anthony MAHIEUX
- **Lucie** de Johanna et Matthieu DELOBEL
- **Zélie** de Jessica BLONDEAU et Morgan JAMINON
- **Bixente** de Aude VERSTRAETE et Jérôme VAMPARYS



Félicitations aux mariés

- BERTIN Nelly et Christophe CHERAUD

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations :

La mairie de Hondschoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).

Bibliothèque

La bibliothèque municipale sera fermée du vendredi 1er avril au samedi 16 avril 2016 inclus

Bienvenue

■ En ce début d'année, Isabelle Brygo -Vermersch, orthophoniste, vous fait part de l'ouverture de son cabinet sur Hondschoote au 22 Place du Général de Gaulle. Les consultations se font sur rendez-vous en appelant le 03.28.20.00.16

La commune met en vente deux biens immobiliers

■ Maison 28 place du Général de Gaulle (cadastrée Section C - N° 1947 d'une surface de 1064m²) Au prix de 130 000EUR à négocier

■ Ancienne caserne des pompiers (1 rue du Maréchal Foch pour une superficie de 248m² cadastrée Section C - N° 305) Au prix de 250 000EUR à négocier

Plus d'infos sur hondschoote.fr

Renseignements :

Mairie d'Hondschoote
Place du Général de Gaulle
59122 Hondschoote
Tél : 03.28.68.31.55.



Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON

Permanences : Sur R.D.V. à prendre en mairie au 03.28.68.31.55.

Affaires financières et développement économique.

Gérard INGELAERE

Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN

le vendredi de 15h00 à 16h00.

Affaires scolaires et enfance

Didier CANLER

le mardi de 10 h 30 à 11 h 30

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH

Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK

le mardi de 16H30 à 17H30

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE

le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Mot du Maire

Avec le printemps qui se profile, vient le temps des projets notamment pour le Conseil Municipal. La bonne nouvelle, une fois n'est pas coutume, viendra des orientations budgétaires débattues au conseil municipal du 25 Février dernier.

En effet, si beaucoup de communes connaissent de grosses difficultés financières, nous pourrons vivre sereinement sur le plan budgétaire sans augmenter les impôts.

Notre dette baisse considérablement malgré l'emprunt de la future salle polyvalente toujours en litige.

Nous réaliserons des travaux sur la toiture de l'Hôtel de Ville, un parking Rue de Furnes, à l'école, à l'Eglise, au Centre Malher, à l'Espace « Alain Colas », aux services techniques, à la Maison pour Tous, au boulodrome, au tir à l'arc et dans nos logements, tout cela en payant comptant donc sans emprunt.

Cette gestion saine nous permettra de proposer des animations de qualité comme la Soirée jeunes le 18 Mars, le Festival International de Dentelle et Métiers d'Art les 15-16 et 17 Avril, la ville étape des « 4 Jours de Dunkerque » le 8 Mai ou le Concert des « PROUT » le 23 Avril en Avant-Première de l'Olympia.

Dans cette période de morosité, nous pouvons donc être satisfaits sans en tirer aucune gloire, de nos possibilités qui surtout confortent le sentiment de bien vivre de nos concitoyens.

Enfin, il convient de remercier la Communauté de Communes des Hauts de Flandre qui comme nous soutient le commerce de proximité en ayant voté 50% d'augmentation des subventions à l'Association des commerçants « Les Ailes du Canton » et une aide au cas par cas, pour les reprises de commerces dans nos villages.



H. SAISON
Maire d'Hondschoote

Sommaire

Etat civil, Infos
& Permanence des élus p2

Mot du Maire & Sommaire p3

Aides sociales et aux PME p4 & 5

Prendre rendez-vous à la C.P.A.M. p6

Téléthon à Hondschoote p7

Retour en arrière p8 & 9

Vivre à Hondschoote p10 à 13

Programmation culturelle p14 & 15

Cadre de vie p16

Hondschoote Ville de départ
des 4 jours de Dunkerque p17

Les AMIS du jumelage p18

Les astuces de M@m Développement
Durable p18

Tribune d'expression p19

Festivités p20



Aides sociales et au

LA PRIME D'ACTIVITÉ

Je fais ma simulation



■ Attention la prime d'activité est entrée en vigueur le 1er janvier, pour un premier paiement en février 2016.

Elle remplace le Rsa « activité » et la Prime pour l'emploi.

Dès à présent, vous pouvez faire une simulation et une demande en ligne sur le site de la caf www.caf.fr ou directement au guichet de votre caf pour remplir les formulaires papier

■ Pour information, toute demande de Prime d'activité effectuée jusqu'à fin mars 2016 permettra d'ouvrir un droit à compter de janvier 2016.

La Prime d'activité est une prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle modestes. Elle est versée par la caf chaque mois (le 5 du mois suivant). Le montant de prime d'activité est calculé pour 3 mois fixes : il ne variera pas en fonction de vos changements de situation, familiale et professionnelle (durant ces 3 mois). Elle est calculée en fonction des revenus du trimestre précédent : tous les 3 mois, vous devrez déclarer vos ressources, en ligne ou sur l'appli-mobile "Caf - Mon Compte".

→ Si vous êtes bénéficiaire du Rsa, vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer : la Caf s'occupe de tout ! Vous devrez simplement continuer à faire votre déclaration trimestrielle en ligne ou sur l'appli-mobile "Caf - Mon Compte".

→ Vous êtes bénéficiaire de la Prime pour l'emploi (sans être bénéficiaire du Rsa) : vous pouvez dès à présent estimer vos droits à la Prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande. Vous devrez ensuite déclarer vos ressources tous les 3 mois, en ligne ou sur l'appli-mobile "Caf - Mon Compte".

→ Vous n'êtes bénéficiaire ni du Rsa ni de la Prime pour l'emploi : vous pouvez dès à présent estimer vos droits à la Prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande directement en ligne. Vous devrez ensuite déclarer vos ressources tous les 3 mois, en ligne ou sur l'appli-mobile "Caf - Mon Compte".

→ Vous êtes bénéficiaires de l'Aah et travaillez en milieu ordinaire ou protégé (Esat) : vous pouvez peut-être percevoir la Prime d'activité. Rendez-vous sur le simulateur de la Prime d'activité disponible depuis fin janvier.

Les conditions générales :

- Vous devez être salarié ou travailleur indépendant,
- Votre salaire ne doit pas être supérieur à environ 1500 euros net par mois (montant valable pour une personne seule sans enfant),
- Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer : le montant change si vous avez des enfants

à charge et / ou si vous vivez en couple,

→ Elle est versée aux personnes de 18 ans et plus : si vous avez moins de 18 ans, vous n'y avez pas droit, quelle que soit votre situation,

→ Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions : vous devez dans ce cas percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum d'environ 890 Euros net par mois.

Les plafonds de ressources pour bénéficier de la prime d'activité sont fixés à environ :

- 1 500 euros nets pour une personne seule ;
- 2 200 euros pour un couple sans enfant où un seul membre travaille ainsi que pour un parent isolé avec un enfant ;
- 2 900 euros pour un couple de deux enfants dont les deux membres travaillent.

→ Attention si le calcul de la prime d'activité conduit à un montant inférieur à 15 Euros, l'aide n'est pas versée.

→ La prime d'activité est exonérée d'impôt. Vous ne devez donc pas la déclarer sur votre déclaration de revenus.

En revanche, certaines aides ne sont pas intégrées dans l'évaluation des ressources du bénéficiaire. C'est notamment le cas de la prime de naissance, du complément de libre choix du mode de garde ou de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

A l'inverse, les APL, l'allocation de soutien familial ou le complément familial majoré sont pris en compte dans la limite de certains forfaits.

Rendez-vous sur le simulateur en ligne sur www.caf.fr

Nouvelle aide à l'embauche pour les petites et moyennes entreprises (PME)

■ Depuis le 18 janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016, les embauches réalisées par les entreprises de moins de 250 salariés ouvrent droit, sous certaines conditions, à une prime trimestrielle de 500 euros durant les 2 premières années du contrat (soit jusqu'à 4000 euros).

Cette aide "Embauche PME" s'adresse aux entreprises de moins de 250 personnes qui embauchent un salarié :

→ en CDI , en CDD d'au moins 6 mois, transformation d'un CDD en CDI et contrat de professionnalisation d'au moins 6 mois,

→ et dont la rémunération est inférieure ou égale à 1,3 Smic. L'aide est versée à échéance de chaque période trimestrielle, à raison de 500 euros par trimestre et pourra atteindre 4000 euros pour les contrats qui durent au moins deux ans.

Pour toute question sur le dispositif

« Embauche PME » : 09 70 81 82 10 (appel non surtaxé)

Pour en savoir plus

<http://travail-emploi.gouv.fr/embauchepme>



Une aide au transport pour les particuliers

■ A partir du 1er mars , vous êtes obligé de prendre votre voiture pour aller travailler et vous parcourez au moins 30 kms ? Vous pourrez peut-être percevoir l'aide aux transports votée par le Conseil régional le 28 janvier.

Cette aide de 20 euros par mois, s'adresse aux actifs, habitant en Nord Pas de Calais – Picardie, qui perçoivent un salaire net de moins de deux SMICS, et qui sont obligés de couvrir une distance d'au moins 30 kms en voiture, faute de transports en commun ou à cause d'horaires de travail ne permettant pas

de les emprunter.

Il ne faut pas utiliser une voiture de fonction, interdiction de cumuler avec le remboursement par l'employeur des dépenses de transport... À savoir : cette aide est imposable.

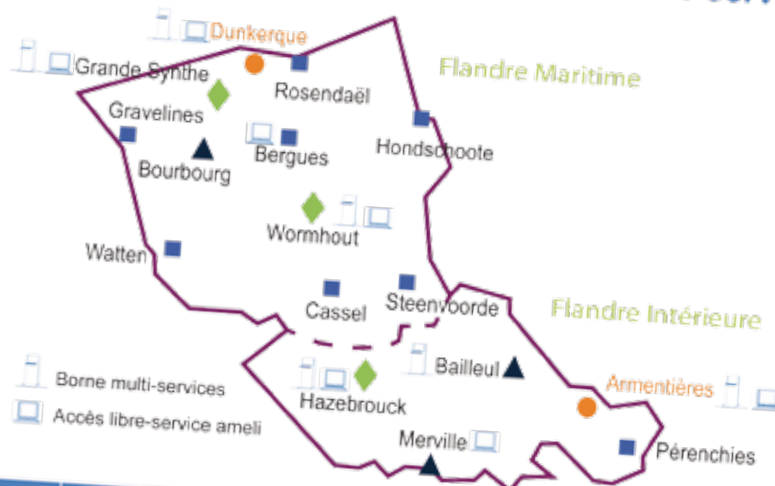
Rendez-vous sur www.nordpasdecalaipicardie.fr à compter du 1er mars 2016 pour tester l'éligibilité à l'obtention de l'aide.

Prendre rendez-vous à la C.P.A.M. n'a jamais été si facile !

■ La CPAM des Flandres innove et enrichit son offre de services en vous proposant de prendre rendez-vous dans l'un de ses 16 points d'accueil, sans vous déplacer et en toute liberté. En cas de situation difficile ou urgente, de contrainte horaire ou pour un dossier complexe, prenez rendez-vous avec un conseiller. Rapide et pratique, ce service vous offre la possibilité de choisir le jour et l'horaire qui vous convient le mieux, le motif de votre visite et le point d'accueil le plus proche de chez vous !



La CPAM des Flandres enrichit son offre de service



Catégorie	Sites	Accueil sans rendez-vous	Accueil sur rendez-vous	Horaires
Orange	Armentières Dunkerque	Tous les jours en Espace Service pour vos démarches simples	Tous les jours en Espace Conseil pour vos démarches complexes	08h15 – 12h15 13h15 – 17h
Green	Grande-Synthe Hazebroeck Wormhout	Lundi, mardi, mercredi et vendredi matin	Lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midi. Le jeudi toute la journée.	08h15 – 12h15 13h15 – 17h
Blue triangle	Bailleul Bourbourg Merville	Lundi, mardi, mercredi et vendredi toute la journée	Le jeudi toute la journée	08h15 – 12h15 13h30 – 17h 08h15 – 12h15 13h15 – 17h
Blue square	Pérenchies Bergues Gravelines Hondschoote Watten Rosendaël Cassel Steenvoorde	Mercredi matin	Jeudi toute la journée Jeudi toute la journée Lundi et mercredi matin Jeudi après-midi Vendredi matin Mardi matin Vendredi matin Mardi matin Mercredi matin	08h15 – 12h15 13h15 – 17h 08h15 – 12h15 13h15 – 17h 08h30 – 12h 13h30 – 17h 08h15 – 12h15 08h30 – 11h30 09h – 12h 09h – 11h 09h – 11h

Pour prendre rendez-vous :

- sur Ameli.fr : Votre caisse/ Flandres-Dunkerque-Armentières/ Nous rencontrer,
- par téléphone au 3646*,
- dans l'un de nos points d'accueil,
- par courrier,

* (service 0.05 €/min + prix appel)

Relation clients/Communication - Janvier 2016

Téléthon à Hondschoote

■ L'ATH (Association Téléthon Hondschoote) tient à remercier pour leur participation aux différentes manifestations du Téléthon 2015: Monsieur le Maire, le service technique de la mairie, les commerçants, les associations, les écoles et collèges, les exposants du marché de Noël, les bénévoles sans qui nous ne pourrions rien faire, les Hondschootois pour leur présence aux différentes manifestations.

→ Grâce à vous tous, nous avons pu récolter 6525 euros envoyés à l'AFM à la fin du mois de décembre, notre meilleur résultat depuis la création du Téléthon à Hondschoote.

→ Vous pouvez nous suivre maintenant sur notre site: www.as-sotelethonhondschoote.com

→ Nous recherchons des bénévoles pour le Téléthon 2016 (distribution de programmes, service à table pour le repas, bar, cuisine, préparation de la salle...) pour un après-midi, une soirée ou quelques heures. Si vous êtes intéressés,

vous pouvez appeler au

03 28 20 12 44 (Catherine Vanhaecke, présidente de l'ATH)

06 59 21 34 50 (Chantal Vanrechem, trésorière de l'ATH)

06 19 45 76 65 (Sabrina Denys, secrétaire de l'ATH)

ou via notre site.



Certaines manifestations sont déjà au programme pour 2016

A la salle Alain Colas:
le samedi 12 novembre à 18h00: tournoi de basket

A la salle Peene:
le jeudi 24 novembre : théâtre
le vendredi 25 novembre : gala de danses
le samedi 26 novembre : repas-spectacle
le dimanche 27 novembre : loto

A la salle Coluche:
les samedi et dimanche 3 et 4 décembre :
le marché de Noël



Retour en arrière



**COURSE DES
ANGUILLES**



**THÉÂTRE
"ILS SE SONT AIMÉS"**



AVANT



**CONCOURS
FENÊTRES DÉCORÉES
DU CARNAVAL**



**VOEUX À LA
POPULATION**



CONCERT GOURMET



BANDE



**LE PÈRE NOËL
À L'HÔTEL DE VILLE**



STAGE DE CIRQUE



Colis de Pâques

■ le colis sera distribué uniquement aux personnes ayant demandé l'inscription.

La distribution aura lieu le vendredi 25 mars 2016 de 13h 30 à 15 h 30 au CSC D. Peene, rue de Lamartine. Se munir d'un sac solide.

les jours de collecte des déchets pour la commune

■ Les ordures ménagères :
le centre le lundi matin
les écarts le lundi matin

■ Les déchets d'emballage :
le centre le jeudi matin
les écarts le lundi matin

■ La commune met à disposition des sacs jaunes à cet effet en mairie et à la déchetterie.

RAPPEL : Il faut sortir votre bac la veille au soir du jour de la collecte.



Plan d'alerte et d'urgence : un registre nominatif en mairie

■ Dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques climatiques exceptionnels (grand froid, canicule), la commune d'Hondschoote met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile ou les personnes en situation de handicap quelque soit leur âge.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...). Elle peut se faire par écrit, notamment en complétant une fiche de renseignements en mairie.

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès de rectification des informations la concernant.



Carton rouge

■ Aux enfants à la sortie des écoles qui s'amuse avec les sacs spécifiques aux déjections canines ou qui grimpent sur les barrières et poubelles à proximité des écoles.

■ Aux parents d'élèves aux abords des écoles/péri scolaire/ jardin d'enfants qui se garent sur des interdictions de stationner ou qui déposent leurs enfants à même la route sans quitter leur véhicule.

Ecole Ste Jeanne d'Arc

■ Le vendredi 6 novembre, l'association des parents d'élèves (APEL) des collèges Saint Joseph de Hondschoote et l'école primaire Sainte Jeanne d'Arc, sous la houlette de leur présidente Catherine Peters, souhaitait rassembler et fédérer les élèves de 2 à 15 ans. C'est ainsi que 440 élèves ont pu profiter d'une belle matinée au cirque. Quoi de plus naturel que de choisir le Gala de la générosité pour ce projet. En effet, l'APEL avait décidé de financer entièrement cette action.

9 bus au départ d'Hondschoote se sont donc rendus dans le Dunkerquois afin de profiter d'un spectacle haut en couleur. Emerveillement des petits avec les tigres, singes et clowns, fascination des collégiens face aux numéros de contorsion, haute-volte et diabolos, tous les ingrédients étaient réunis pour que tous les élèves, sans exception, passent un moment féerique.



Ecole Emile Coornaert

Les élèves de CM2 de l'école élémentaire Emile Coornaert d'Hondschoote se sont rendus en Haute-Savoie du 3 au 8 janvier 2016 à l'occasion d'une classe de neige organisée par leurs enseignants Madame Vanbuckhave et Monsieur Clippe. Il s'agit de la première classe de neige de l'école. Pour la plupart des élèves, il s'agissait d'une découverte. Les enfants ont bénéficié de 10 heures de ski encadrées par des moniteurs de l'ESF, au programme : balade en raquettes, visite d'une fromagerie, étude du patrimoine local, atelier fromage sans oublier une veillée « contes et légendes » de la région du Reposoir où les élèves logeaient. Ces quelques jours ont été riches en apprentissages et en souvenirs pour les enfants.



Vivre à Hondoschoote

NOCE D'OR pour Marie-Louise et Maxime WAETERAERE

■ Le dimanche 29 novembre 2015, le maire, Hervé SAISON, a accueilli Marie-Louise et Maxime WAETERAERE, venus fêter leurs noces d'or. Moment familial et ponctué d'émotion pour le couple. Marie-Louise est née le 25 novembre 1944 et Maxime, le 25 mai 1942. Tous deux habitent Somain et



sont jeunes adolescents lorsqu'ils font connaissance à la ducasse du quartier. Depuis ils ne se sont plus quittés.

Leur mariage a été célébré le 18 décembre 1965, à Somain. De leur union, sont nés Thérèse et Philippe, qui leur ont donné six petits-enfants Zénaïde, Camille, Valentin, Lou-Ann, Téa et Anaëlle.

Marie-Louise a été employée de maison, puis a travaillé aux Papillons Blancs de Somain jusqu'en 1973.

Maxime a travaillé chez Mériaux à Somain, en tant que magasinier puis chauffeur jusqu'en 1973 date à laquelle il a repris avec son épouse un café dans le Pas de Calais à Oignies puis un tabac-pressé à Petite Synthe jusqu'en janvier 1997. Il a terminé sa carrière aux Ets Masson et Fils à Expoëde, entreprise familiale dont son beau-fils est le gérant jusqu'en 2002 afin de prendre enfin une retraite bien méritée.

Ils sont arrivés à Hondoschoote en 2005 et profitent de leurs enfants et petits-enfants.

Cette journée a permis à Marie-Louise et Maxime de partager avec leur famille les souvenirs de ces cinquante années de bonheur au cours d'un repas.

NOCE D'OR pour Christiane et Guy DECLUNDER

■ Le dimanche 12 juillet 2015, le maire, Hervé SAISON, a célébré les noces d'or de Christiane et Guy DECLUNDER.

Christiane est née le 30 septembre 1943 à les Moëres et Guy le 11 juillet 1944 à Hondoschoote. Ils se sont connus dès 1958 grâce à leur frère et sœur respectif qui se fiancent puis choisissent Christiane et Guy pour marraine et parrain de leur 1er enfant.

Leur mariage a été célébré le 7 mai 1965 sur la commune de Les Moëres. De cette union deux enfants ont vu le jour, Philippe et Valérie qui leur ont donné chacun 3 petits-enfants.



Christophe, Alexandre, Clément, Antoine, Pierrick et Louisiane.

Guy, après avoir obtenu son certificat d'études a travaillé dans le milieu agricole avant de partir pour le service national. En revenant il travaillera une année aux Ets Decock, pour rejoindre ensuite l'école de gendarmerie de Melun. Il suivra une carrière de 30 ans sans oublier Christiane qui le suivra tout au long de sa carrière. Elle qui a cessé sa scolarité à l'âge de 14 ans et a commencé la vie active dans l'agriculture puis comme auxiliaire de cuisine à l'hôpital maritime de Zuydcoote.

Ils sont arrivés à Hondoschoote en 1996 après avoir vadrouillés pour les besoins du service, en région parisienne, en Martinique, et à la Réunion. La retraite est là et les activités ne leur manquent pas, entre les activités de chacun gym, marche pour Christiane, élu de la ligue et arbitre de volley ball pour Guy, il leur reste du temps pour les activités du quotidien à la maison telles que le ménage mais aussi le fleurissement de leur maison où le couple a déjà été félicité par la commission cadre de vie.

Electeurs

■ Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse en mairie pour permettre de les affilier au bureau de vote auquel ils appartiennent dorénavant munis d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (avis d'imposition, quittance de loyer – eau – gaz ou électricité...).

Recensement des jeunes!

■ Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.

Il faut s'inscrire à la Mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire.

Le recensement est une démarche qui permet :

→ de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,

→ d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense,

→ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Pièces à fournir :

→ une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;

→ un justificatif de domicile ;

→ le livret de famille.

Pour plus d'informations : servicepublic.fr



Info de dernière minute

■ Il semblerait que la commune d'Hondoschoote soit choisie par SFR Numéricable pour augmenter le débit internet à suivre



BILAN DE L'ANNEE 2015 DU CINEMA A HONDSCHOOOTE

■ Ce bilan comptabilise pas moins de 16 séances pour l'année 2015 avec un total de 1 259 entrées payantes.

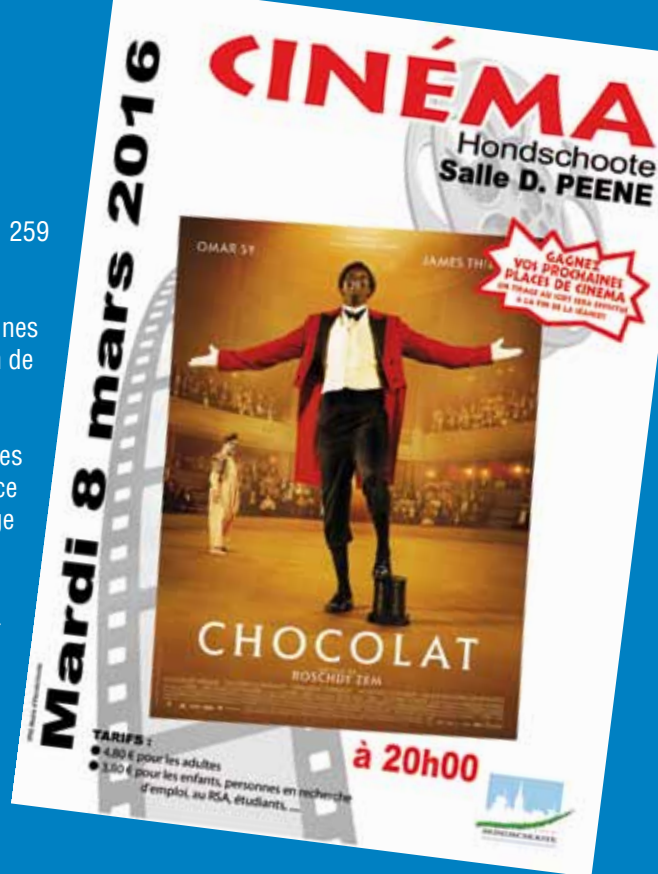
Le choix des films s'est orienté à 31% sur des films d'animations destinés aux plus jeunes alors que 69% de la programmation était des films tout public de styles différents afin de plaire au plus grand nombre.

On constate avec satisfaction qu'un public de plus en plus fidèle participe à nos séances avec comme par exemple le film « Aladin » et ses 110 entrées. Quelque soit le film ce public est toujours au rendez-vous. Précisons également que les internes du Collège Lamartine participent régulièrement aux séances en soirée .

Par contre, la projection des films d'animation, dont la palme revient à « Vice versa » avec 164 entrées et qui devance « Les Pingouins de Madagascar » et « Le Petit Prince » avec respectivement 148 et 139 entrées, doit son succès principalement à la fréquentation du Centre de Loisirs d'Hondschoote.

Afin de diffuser au maximum la programmation, des affiches sont apposées dans les panneaux d'affichage de la commune, chez vos commerçants mais aussi sur le site hondschoote.fr.

Pour finir, le choix des films projetés se faisant chaque mois en fonction des sorties cinématographiques, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et rendez-vous à la prochaine séance !!!



Quand les élèves de CM2 pratiquent le devoir de mémoire...

■ Tous les ans, à l'initiative de l'Union Nationale des Combattants, un concours de devoir de mémoire est établi au sein des classes de CM2 de la commune. La remise des prix de ce concours a eu lieu le 11 novembre dernier. C'est ainsi que 6 élèves des écoles publique et privée ont été mis à l'honneur par la section locale UNC de la commune présidée par Roger WILST.

Lors de cette cérémonie, l'assemblée présente a pu écouter avec attention les lauréats lire leur copie chacun leur tour. Des copies sur le thème de la vie des femmes pendant la guerre 1914-1918.

Une élève de CM2 Juliette LEBLANC, s'est classée à la tête de tous les candidats des élèves de l'arrondissement et a dû se rendre à l'assemblée générale statutaire de l'UNC pour y recevoir un prix après avoir lu sa copie dont voici quelques lignes ...

Je suis une française et je vais vous raconter ma vie en 1915. (...) Moi, je travaille dans l'usine, pour fabriquer des obus. Je vois mes enfants (et même moi) de plus en plus maigrir (...). Nous vivons dans la peur tous les jours. (...) Je dois aller à la cave avec tous mes enfants et avec le masque à gaz car les Allemands envoient des obus qui nous asphyxient. J'espère juste qu'il n'est rien arrivé à mon mari !!



Les 6 élèves primés de gauche à droite sont :
Solène Deconninck - Juliette Leblanc - Raphaël Fiers
Hippolyte Gérard - Valentine Goetgheluck - Hugo Brière

Programmation culturelle

Concert Gourmet

■ **Vendredi 11 mars** - 19h30 - Centre socio-culturel Daniel Peene
"Smooth Jazz Band"

Concert + repas 22 Euros / Concert seul 8 Euros
Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme du Pays du Lin
03 28 62 53 00



Sortie à Paris

■ **Samedi 2 avril** (Départ 6H30 - Retour 2H30)

- Quartier libre en journée
- L'affaire de la rue de Lourcine - pièce de théâtre d'Eugène Labiche avec Sylvain Vanstaebel
- Repas dans un restaurant proche du théâtre (Hors boissons)
- Menu :
Croustillant Chèvre & Épinards ou Saumon mariné
Penne au Gorgonzola et Pastrami de bœuf grillé ou Émincé de Poulet Satay
Fromage blanc (Marrons, Coulis de fruits rouge ou miel)
- Menu enfant :

Fish and Chips ou Steak haché frites
(choix à faire à l'inscription)

Tarif : 60,00 Euros / 50,00 Euros (-12 ans) Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 68 97 29

Musique au Musée

■ **Vendredi 22 avril** - 20h00 - Hôtel de Ville, Salle des mariages
"Les Swing'homs"

Une femme, trois hommes. Quatre voix qui se mêlent, se démêlent, se rassemblent et vous emmènent à cappella dans un voyage où les harmonies vocales ont la saveur de l'errance, le parfum des grands espaces. La musique des champs côtoie celle des villes. Les hommes se ressemblent, la vie qu'ils chantent est finalement la même. Des champs de coton aux rues de New-York, Swing' Homs les met en scène avec tendresse. En route avec eux pour un voyage à travers le Gospel, le Jazz et le Blues ...

Entrée : 5 Euros
Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 68 97 29



Les Prout en Concert

■ **Samedi 23 avril** - 20h00 (ouverture des portes 18h30) - Espace Alain Colas
La ville d'Hondschoote a le plaisir d'accueillir un mois avant leur concert à l'Olympia à Paris Les PROUT. Venez retrouver ce groupe d'amis chantant le Carnaval Dunkerquois. Leurs chansons sont incontournables pour tous les masqueloures. Elles sont chantées dans la bande, les bars et les chapelles. Leurs chansons sont originales, pleines d'humour et s'inscrivent pleinement dans la tradition et dans l'état d'esprit du carnaval de Dunkerque. Tous à vos Clet'ches.

→ Prix d'entrée : 15 Euros

→ Tickets en vente :
Mairie d'Hondschoote
Festi Party à Dunkerque
Cfête à Wormhout
Le Contemporain à Dunkerque
Aux Éperons d'Or Bar- PMU à Hondschoote



Master Class de trompettes

■ **Samedi 30 avril** - 14h/17h - Centre Mahler

3 trompettistes de l'ensemble EUTEPE propose une master-class aux élèves des écoles de musique de la région. Vous pourrez assister à un cours donné par des professionnels tout en partageant leur et votre passion pour cet instrument qu'est la Trompette.

→ Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 68 97 29

Concert EuTéPé

(Ensemble de Trompettes de Paris) et Orchestre d'Harmonie Municipale d'Hondschoote

■ **Dimanche 1er mai** - 16h00 - Eglise Saint Vaast

EuTéPé est né d'une ambition folle alors qui nous étions fraîchement diplômés du Conservatoire National Supérieur de Musique et de danse de Paris et animé d'un grand rêve : créer une véritable formation de Musique de Chambre composée uniquement de Trompettes. C'était un projet fou, avec sa part de rêve



et ses difficultés, un pari qui semblait irréalisable à beaucoup de nos proches. Nous étions loin de nous douter qu'il ferait école aux quatre coins du Monde, qu'il soulèverait une telle curiosité. Bref, qu'il serait porteur d'avenir. Depuis 35 ans maintenant ? EuTéPé poursuit sa route avec la mission qu'il s'est donnée : promouvoir la Musique de Chambre pour Trompettes dans le Monde entier et offrir aux jeunes trompettistes d'ici et d'ailleurs un nouvel espace créatif.

→ Tarif : 8 Euros - 5 Euros (élèves de l'Ecole de Musique de la CCHF et participants à la Master Class)

→ Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 68 97 29

Exposition sur la guerre 39-45

■ Du 11 au 31 Mai - Hôtel de Ville

Exposition réalisée par Monsieur Jean-François DEBLONDE sur la guerre 39-45

Aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Concert Orgue et Chant

■ Dimanche 15 mai – 16H00 - Eglise St Vaast

Avec Mr François Lombard et Melle Anne Lombard

→ Tarif : 5 Euros

→ Inscriptions et renseignements : Mairie 03 28 68 97 29

Sortie à Furnes

■ Samedi 28 mai - Départ à 9H00 devant la mairie – Retour à 18h00

→ Matin : visite guidée des monuments autour de la Grand 'Place, notamment l'ancien Hôtel de Ville

→ Midi : Pique-nique ou repas dans une brasserie au choix de chacun les repas varient entre 15 et 20 Euros

→ Après-midi : visite du musée de la boulangerie.

→ Tarif : 5 Euros (sans le repas du midi)

→ Renseignements et inscriptions : Mairie 03 28 68 97 29



Concert avec la Chorale de la Jeune France

■ Samedi 28 mai - Eglise St Vaast – 19H00

Entrée : 2.50 Euros (Billetterie sur place)



Exposition-vente sur « L'école d'Autrefois »

■ Du 6 juin au 28 août - Hôtel de Ville

Aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Sorties 2017

Si vous avez des idées ou des souhaits pour les sorties organisées par le service culturel de la Ville d'Hondschoote, ils sont les bienvenus.
Contact : serviceculturehondschoote@orange.fr

Festival International de la Dentelle et Métiers d'Art

Organisé par les Gilliodts Dentellières d'Hondschoote.

■ Samedi 16 et dimanche 17 avril

■ Invité d'Honneur : Musée de Caudry

Pour la première fois dans une exposition extérieure, nous pourrions admirer en Mairie d'Hondschoote plus d'une vingtaine de pièces robes et dentelles émanant du Musée du Caudry

Plusieurs expositions dans différents endroits de la commune :

■ Mairie (Salle des mariages – Musée – Salle des Pas Perdus)

Musée de Caudry

Participation de l'école d'arts plastiques d'Hondschoote avec

JF Lemaire et ses élèves

Participation d'un atelier couture pour les costumes de théâtre à Paris

Expositions personnelles de Frédérique Chiloup et Marcel Nigeon

Exposition de Patchwork

■ Chapelle Saint Augustin

Superbe exposition d'habits sacerdotaux de Broxeele venant d'être redécouverts cette année

■ Salle de répétition Centre Mahler

Exposition de dentelles contemporaines et de superbes pièces anciennes de M. & Mme Varenne

■ Espace Alain Colas

Exposition de 6 robes d'époque de Sylvie Facon qui se désigne avant tout comme une passionnée, une technicienne perfectionniste. Attentive aux orientations données par la Haute-Couture, amoureuse des belles étoffes, elle travaille principalement pour les femmes. Sa création est ultra-féminine et raffinée, toujours très étudiée ».

Pour la première fois dans le Nord, l'atelier du Bégonia d'or a choisi le festival pour se faire connaître dans le Nord avec à leur tête Sylvie Deschamps, directrice et Maître d'Art. En plus ils ont accepté de rester le lundi pour un stage de broderie d'or toute la journée.

Exposition des robes de l'école de dentelle de Caen sur la scène

Démonstration de filage de lin par un club belge

Les trop beaux ciseaux de Nogent

Filuse de verre

L'association « Patrimoine Histoire et étude du repassage » avec démonstration du tuyautage des dentelles et pleins de très vieux fers à repasser

Nous accueillons des représentants de tous les coins de France mais aussi de Tchèque, Russie, Belgique, d'Allemagne, etc.... plus de 90 stands et emplacements d'expos, sans oublier tous les fournisseurs, 2 fois plus nombreux que d'habitude, bijoux magnifiques haut couture en Lunéville, livres, laine pour tricot, fournisseurs pour dentelles et broderie en tout genre, rubans et perles, tissus du Grenier du Lin. Quelques stands proposeront également des stages sur place d'une heure ou deux.



PLANTATION D'UN VERGER COMMUNAL

■ La commission cadre de vie a décidé d'implanter un verger communal au fond du Square Schuman (derrière la friterie Du parc).

Pour ce faire, des arbres ont été achetés en commande groupée avec l'association YSER HOUC.

Ce verger contient 11 arbres fruitiers composés de variétés locales telles que des pommiers Jacques Lebel et Reinette de Flandre, des poiriers Poire à Cote d'or et Poire de sang, des pruniers Reine Claude d'Althan et sanguine de Wisnes qui donnent des fruits à utilisation à couteau de table dans le jargon utiliser par les jardiniers.

En choisissant des essences locales, cela permet de préserver les caractéristiques paysagères de notre territoire et la biodiversité. C'est également s'assurer d'une meilleure garantie de reprises des plantations grâce à des plantes adaptées aux conditions climatiques locales et à nos sols. **Cette action entre en cohérence avec l'action nationale intitulée « un arbre pour le climat » prévue dans le cadre de la COP 21.**

Les Hondschotois pourront aller cueillir des fruits quand les arbres seront productifs mais il faudra attendre au moins deux ans, même si les arbres qui ont été plantés sont des arbres hautes tiges.



NOS AMIS CANINS...

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans différents points de la commune, pour ramasser les déjections de votre animal de compagnie.

Le sac est à jeter ensuite dans une poubelle!



Les AMIS du jumelage

15ème anniversaire des associations de jumelage à Hondschoote et à Osterburken.



■ Les associations de jumelage de nos deux villes jumelles ont été créées chacune en l'an 2000.

Quoi de plus normal que de fêter cet événement autour d'une galette ! Pas moins d'une **quarantaine d'adhérents** se sont réunis pour partager ce moment festif avec un petit café ou un verre de cidre : les rois et reines ont été sacrés dignement !

Moment de partage pour tous et de **souvenirs** surtout pour les plus anciens ont agrémenté cet après-midi convivial.

Une petite surprise nous attendait car Elisabeth et Michel Beddeleem avaient apporté des *stryns maison* (gaufres sèches de tradition flamande) et l'envie de rejoindre en 2017 Wormhout et Bray-Dunes pour la « strynendag » a émergé ; Une idée à proposer au le Comité des Fêtes ...

Osterburken étant venue en septembre dernier, nous aurons le plaisir de faire le voyage en Allemagne cette année et les dates du séjour sont fixées comme suit :

du vendredi 21 octobre au lundi 24 octobre 2016!

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au séjour en Allemagne, merci de me contacter



jumelage.hondschoote@orange.fr

Avec toute ma sympathie :

Michèle POULEYN
Présidente

Les petites astuces de M@m Développement Durable, pour faire bon ménage avec la planète !

Avez-vous déjà entendu parler de la « marmite norvégienne » ? ...



La marmite norvégienne permet d'économiser au moins 50 % de l'énergie consacrée à la cuisson, parfois jusqu'à 75 % selon les plats !

■ Mode de cuisson ancestrale, la marmite norvégienne ou plus justement appelée "caisse à cuire" a été réhabilitée au début des années 2000 et remise en avant dans le cadre de l'opération Négawatts. L'objectif est de réduire de moitié la consommation énergétique familiale et de diminuer les émissions de CO2. Grâce à internet, on trouve de plus en plus de documentation à son sujet.

Le principe est simple : Il suffit de préparer le plat un peu en avance, de l'amener à ébullition et de laisser bouillir quelques minutes, puis

de placer le récipient fermé par un couvercle efficace dans la marmite norvégienne, qui peut être une caisse, une glacière, ...

Par exemple, un plat dont la cuisson devrait durer 3 heures est réduite à 1 heure seulement sur la table de cuisson et 2 heures dans le casier hermétique !!! Testé et approuvé par des Hondschootois.



Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

■ La réduction de la vitesse dans notre commune était un des projets que notre équipe souhaitait mettre en œuvre et nous ne pouvons que nous féliciter qu'elle soit reprise par l'équipe en place. En effet, limiter la vitesse à 30km/heure dans les rues d'Hondschoote a certains avantages: une distance de freinage plus faible, en cas de choc, le risque d'accident est beaucoup plus faible, un champ de vision plus large, le bruit des véhicules divisé par deux.

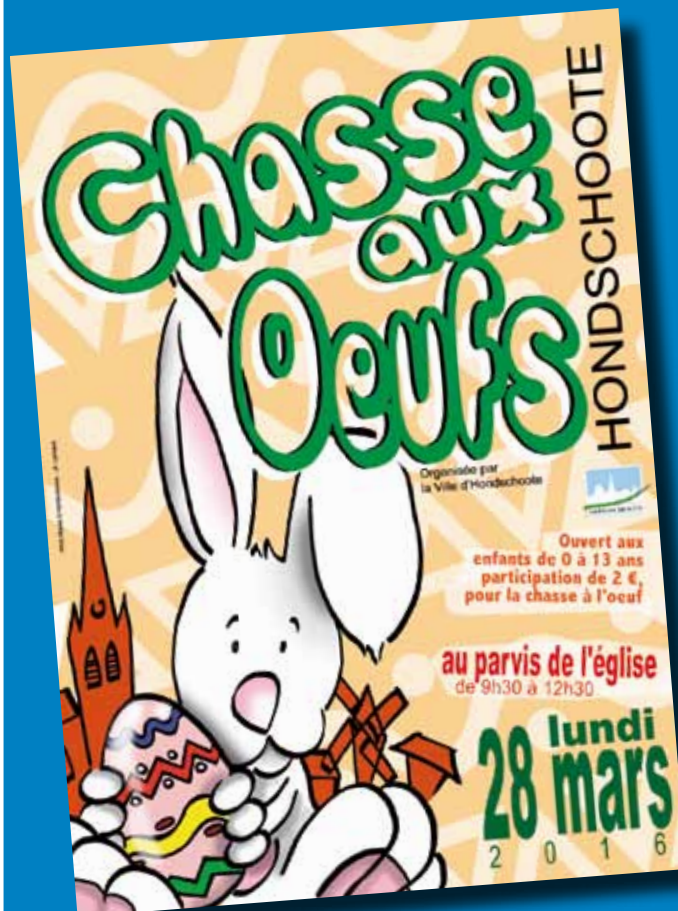
Malheureusement, la signalétique de limitation actuelle est très peu lisible comme beaucoup peuvent le constater. On ne sait pas si on doit rouler à 30 ou 50 km/heure avec parfois un panneau, parfois non. Pour clarifier la situation il a fallu avoir recours à un article et force est de constater que la signalétique installée ne respectent pas les règles du code de la route qui stipulent que la limitation de vitesse prend fin avec un panneau fin de limitation à 30 ou à l'intersection suivante. Un panneau 30 rappel devrait être mis en place après chaque intersection, ce qui n'est pas le cas pour le moment fort heureusement car nous verrions une grande prolifération des panneaux déjà fort nombreux. Pour plus de lisibilité pour les conducteurs et pour un coût financier moindre, nous suggérons de définir des zones 30 ce qui semble être une solution de bon sens...

Bon sens ne rime pas forcément avec sens unique et sur ce point nous sommes en désaccord avec le plan de circulation mis en place dans la douleur et sans concertation. Les commerçants se plaignent des sens uniques des rues de la Libération et de Furnes et ils ont pu constater que les clients étaient moins nombreux en particulier ceux provenant de Belgique. En mairie, on semble ne pas les prendre en considération et ce n'est pas le projet de centre commercial de la CCHF, dont le maire est vice-président, qui viendra aider à développer nos commerces de proximité. De notre côté, nous avons toujours soutenu que le principal problème de circulation sur la commune était du fait du passage de très nombreux autocars et parfois même dans des rues très étroites. Outre la dangerosité, la construction d'un quai à bus devant l'un des plus beaux monuments de la Flandre est une totale aberration.

Suivons l'exemple de Bergues qui a excentré sa gare routière et rétablisons le double sens de circulation!!

L'équipe NEH

A RETENIR...



Festivités

DIMANCHE 06 MARS

► à 14H00 **LOTTO**

Org. APEL de l'Ecole Ste Jeanne d'Arc et du Collège St Joseph au CSC D. Peene

MARDI 08 MARS

► à 20H **SEANCE DE CINEMA**

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

VENDREDI 11 MARS

► à 19h30 **CONCERT GOURMET « SMOOTH JAZZ »**

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

VENDREDI 18 MARS

► à 20H **SOIREE FLUO « D.J. »**

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

DIMANCHE 20 MARS

► de 8H00 à 20H00 **TIR DU ROY**

Org. le Spinnewyn Tir à l'Arc à la Salle Coluche

► de 7H00 à 12H30 **RALLYE des ZEUNEBLEUSCHERS**

Org. l'U.S.H. Cyclo à l'Espace A. Colas

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 MARS

► **FINALE DEPARTEMENTALE DE TIR**

Org. le Tir Club Cantonal à l'Espace A. Colas et à la Salle « Coluche »

LUNDI 28 MARS

► de 9H00 à 12H30 **CHASSE AUX ŒUFS**

Org. la Ville d'Hondschoote

DIMANCHE 03 AVRIL

► de 8H00 à 20H00 **24^{ème} TOURNOI OPEN DE BADMINTON ADULTES**

Org. l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

► à 10H **PARCOURS DU COEUR**

Org. l'USH Omnisport et la Ville d'Hondschoote

LUNDI 04 AVRIL

► de 8H00 à 20H00 **24^{ème} TOURNOI OPEN DE BADMINTON JEUNES**

Org. l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

DU LUNDI 04 AU VENDREDI 08 AVRIL

► **CENTRE DE LOISIRS**

MARDI 05 AVRIL

► à 14H30 ET 20H00 **SEANCES DE CINEMA**

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL

► **FESTIVAL DE DENTELLE**

Org. les « Gilliodts Dentellières d'Hondschoote »

DIMANCHE 17 AVRIL

► **MARCHE DE PRINTEMPS SUR LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE**

Org. l'Association des Amis et Pèlerins du Westhoek

SAMEDI 23 AVRIL

► à 20H00 **"Les PROUT" en concert**
(ouverture des portes 18H30)

DIMANCHE 24 AVRIL

► **RALLYE TOURISTIQUE 22^{ème} Tour des Flandres**

Org. le Moto Club Winners Road

SAMEDI 30 AVRIL

► Après-Midi **MASTER CLASSE PAR L'ENSEMBLE TROMPETTE DE PARIS**

Org. la Ville d'Hondschoote et l'Ecole Intercommunale de Musique au Centre « Malher »

DIMANCHE 1^{er} MAI

► à 11H00 **REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL**
Au CSC D. Peene

► à 16H00 **CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPAL D'HONDSCHOOTE ET DE L'ENSEMBLE TROMPETTE DE PARIS**

Org. la Ville d'Hondschoote et l'Ecole Intercommunale de Musique à l'Eglise St Vaast

MERCREDI 04 MAI

► à 20H **SEANCE DE CINEMA**

Org. la Ville d'Hondschoote

SAMEDI 07 MAI

► de 9H00 A 23H00 **TIR DU ROY**

Org. la Société l'Union au terrain de tir à l'arc

► de 12H00 à 20H00 **BROCANTE**

Org. les Amis des Enfants de l'Ecole E. Coornaert à l'Ecole E. Coornaert

► à 15H00 **CONCOURS DE PETANQUE** en doublette

Org. l'USH Pétaque

► 14H30 **REPRESENTATION CAFE THEATRE**

Org. le Club de Café-Théâtre au CSC D. Peene

DIMANCHE 08 MAI

► **FETE DE LA VICTOIRE – DEFILE**

► **VILLE-DEPART DES 4 JOURS DE DUNKERQUE**

MARDI 10 MAI

► de 15H00 à 18H30 **DON DU SANG**

au CSC D. Peene

DU MERCREDI 11 MAI AU MARDI 31 MAI

► **EXPOSITION SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE** dans le Hall de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 13 MAI

► de 10H à 12H **OPERATION KANGOUROU**

Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

MERCREDI 18 MAI

► **COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS**

pour les Ecart

SAMEDI 21 MAI

► **APRES-MIDI RALLYE CARTOGRAPHIQUE DU WESTHOEK** Place du Général de Gaulle

MERCREDI 25 MAI

► **COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS**

pour le centre

DIMANCHE 22 MAI

► de 8H à 20H30 **TIR DE CHAMPIONNAT**

Org. la Société l'Union au terrain de tir à l'arc

SAMEDI 28 MAI

► à 19H00 **GALA DE DANSES**

Org. le Flash Dance Club au CSC D. Peene

DIMANCHE 29 MAI

► 11H **RÉCEPTION DES NOUVEAUX NÉS ET DES NOUVEAUX HABITANTS**

Org. la Ville d'Hondschoote à l'Hôtel de Ville

DU VENDREDI 03 JUIN JUSQUE FIN AOÛT

► **EXPOSITION DE LA « CLASSE ANCIENNE »**

Org. la Ville d'Hondschoote dans le Hall de l'Hôtel de Ville

MARDI 07 JUIN

► à 20H **SEANCE DE CINEMA**

Org. la Ville d'Hondschoote

SAMEDI 11 JUIN

► à 15H00 **CONCOURS DE PETANQUE** en doublette

Org. l'U.S.H. Pétaque

► à 19H00 **GALA DE DANSES**

Org. l'Atelier de Danses Modernes au CSC D. Peene

DIMANCHE 12 JUIN

► de 8H00 à 18H00 **RALLYE BLEU**

Org. l'Office de Tourisme du Pays du Lin

► à 16H00 **CONCERT DE CARILLON**

VENDREDI 17 JUIN

► **THE DANSANT**

Org. la Ville d'Hondschoote au CSC D. Peene

SAMEDI 18 JUIN

► **FETE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE E. COORNAERT**

à l'Espace Alain Colas

SAMEDI 25 JUIN

► **FETE DE L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC**

à l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

DIMANCHE 26 JUIN

► de 7H00 à 18H00 **BRADERIE - BROCANTE**

Org. l'Office de Tourisme du PAYS DU LIN

► à 16H00 **CONCERT DE CARILLON**

